

## Suite à la plainte "pollution de l'eau à Auch»



Suite à la plainte "pollution de l'eau à Auch»

Interview avec Monsieur Fullana Jean-Manuel Fullana vice président des Amis de la Terre 32

- Le journal du Gers :

Monsieur Fullana Jean-Manuel vous êtes le vice président des Amis de la Terre 32. Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à porter plainte auprès du procureur d'Auch sur la pollution du Gers à Auch ?

- Mr. Fullana :

Les Amis de la Terre 32 sont adhérents à France Nature Environnement Midi-Pyrénées qui dispose d'un service juridique. Cette plainte est conjointe et se situe dans le cadre d'une opération Sentinelle de la Nature. Nous sommes très attentifs au risque de destruction de la biodiversité. Nous essayons de sensibiliser les responsables administratifs et les élus, qu'il n'y a pas concernant les atteintes de l'environnement, des grands et des petits dossiers.

- Le journal du Gers :

Cependant vous ne pouvez pas être sur tous les fronts. Comment voyez vous l'importance qu'il faille donner à vos actions ?

- Mr Fullana :

Effectivement, nous comptons beaucoup sur la veille citoyenne et l'action des médias pour signaler ce qui dans le cas présent est en droit français un délit susceptible d'être traduit en correctionnelle. Mais nous pensons que l'auto saisine du Parquet, le signalement du préfet et de ses services et enfin l'intervention des élus ( ici il s'agit de la compétence de l'Aglo Grand Auch) pourrait faire reculer ce qui je le rappelle n'est pas une incivilité mais un délit ; On est depuis 1 an à 3 dégazages et 2 plaintes documentées déposées par nous même.

Nous sommes tous responsables de la planète que nous allons laisser à nos successeurs.